

M. Abbott: Je puis aussi lui assurer que s'il vient renifler de notre côté avec ses caméras et ses dispositifs d'écoute, il sera rapidement éjecté.

Des voix: Oh, oh!

M. MacKay: Je sais maintenant, monsieur l'Orateur, pourquoi il passe tant de ministres au Revenu national; c'est le refuge de la médiocrité.

Des voix: Oh, oh!

M. MacKay: Sur un ton plus sérieux, j'aimerais savoir du ministre s'il a approché à ce sujet l'autre ministre spécialement chargé de Statistique Canada, c'est-à-dire celui de l'Industrie et du Commerce, et si quelqu'un à sa connaissance s'intéresse à cet institut de statistique, parce que je lui rappellerai que la statistique peut servir à n'importe quoi, et en particulier aux statisticiens.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que les ineptes vulgarités du député appellent une réponse. En tout cas il sait quel ministre est chargé de Statistique Canada. Sur ce point particulier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est disposé à répondre aux questions qui concernent Statistique Canada...

Des voix: Oh, oh!

M. Abbott: Je dis qu'il est disposé à le faire en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Merci beaucoup.

M. Abbott: J'ai tout simplement voulu énoncer de la façon la plus claire possible que la loi nous oblige à transmettre les déclarations de revenus à Statistique Canada qui, à partir de ce moment, en devient responsable. Je ne vois pas ce que le député veut savoir de plus.

L'ENQUÊTE DE LA GRC SUR LA SÉCURITÉ À STATISTIQUE CANADA

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Il n'y a absolument aucune obligation de passer ces formules d'impôt avec les noms, les adresses et les numéros d'assurance sociale, absolument aucune.

Des voix: Bravo!

M. Jarvis: Les déclarations d'impôt confidentielles d'agriculteurs de ma circonscription et de douzaines d'autres traitent donc dans des locaux où il n'y a absolument aucune protection, et c'est une situation dont le ministre est responsable. Peut-il confirmer les rapports qui circulaient hier soir et ce matin selon lesquels la GRC a été chargée de faire enquête et de trouver la source d'information à l'origine des révélations qu'a faites mon collègue hier? Est-ce exact, a-t-on demandé à la GRC de trouver ce fonctionnaire?

L'hon. A. C. Abbott (ministre du Revenu national et ministre d'État (petite entreprise)): Monsieur l'Orateur, le député a commencé sa question en énumérant une liste de choses qui, à son avis, n'ont pas besoin de figurer sur les déclarations qui sont envoyées à Statistique Canada. C'est peut-être son avis.

Questions orales

Quant aux autres choses qui, à son avis, n'ont pas besoin de figurer sur les déclarations, c'est une autre affaire.

Une voix: Que dites-vous?

M. Abbott: Je répète simplement que les déclarations sont envoyées à Statistique Canada conformément aux dispositions de la loi. La question de savoir si on a ordonné à la GRC de faire des enquêtes ne relève pas de moi.

M. Jarvis: Les formules sont envoyées d'après les conditions établies par le gouverneur en conseil. C'est exactement la disposition de l'article 23. Mais pour revenir à l'enquête de la GRC, si le ministre veut vraiment se montrer tranchant, pourquoi n'arrête-t-il pas immédiatement l'enquête de la GRC sur la source de la fuite et ne consacre-t-il pas un nombre égal d'heures-hommes de la GRC à enseigner à ses fonctionnaires et à ceux de Statistique Canada les éléments de base de la sécurité pour protéger les renseignements confidentiels?

Des voix: Bravo!

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, si je pouvais arrêter quoi que ce soit, ce serait des questions stupides comme celle-ci.

Des voix: Oh, oh!

M. Abbott: J'ai clairement indiqué au député que nous faisons vraiment attention pour respecter la confidentialité des déclarations d'impôt. Il n'y a pas de doute que Revenu Canada n'a pas divulgué de renseignements concernant les déclarations d'impôt et, en aucune circonstance, Revenu Canada n'a ordonné à la GRC de faire quoi que ce soit. Je lui dis donc que, s'il a des questions concernant la gestion de Statistique Canada, qu'il les pose. Je lui dis quelles sont mes responsabilités en tant que ministre de Revenu Canada.

* * *

● (1140)

[Français]

L'AGRICULTURE

LES OFFICES DE COMMERCIALISATION—LA SURENCHÈRE DES QUOTAS INDIVIDUELS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Claude Tessier (Compton): Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre de l'Agriculture pourrait-il dire à la Chambre dans quelle mesure la politique gouvernementale, face aux offices de commercialisation, pourrait être compromise du fait que ce qui devrait être un droit à une part de la production nationale, dans de nombreux cas, devient monnayable dans une proportion inquiétante, ce qui se transpose ou se transposera au niveau des coûts de production et donc à la consommation? Ma question précise est la suivante: Qui est responsable de cette surenchère des quotas individuels? De plus le ministre peut-il dire s'il entend prendre les moyens nécessaires pour corriger cette situation qui fausse de façon déterminante le but des offices existants et les projets futurs, du fait que plusieurs producteurs n'auront plus les moyens de se payer cette sécurité et que les consommateurs devront en payer le prix fort par la suite et, pis encore, ce qui compromet même la relève dans les productions agricoles, puisqu'il devient trop dispendieux d'acheter un simple droit à la production?